

Carnet ventilation du logement

Réception, mise en main et documents à conserver après une installation ou une rénovation

HABITATIO.FR · 1 / 2

A. Identifier l'installation

Adresse / logement :

Système : simple flux / double flux / insufflation / VMR / collectif / autre

Date de réception : _____

Entreprise : _____

Contact maintenance : _____

B. Documents remis

- ☐ Notice de l'installation et des appareils
- ☐ Plan des entrées, bouches, gaines et accès
- ☐ Références exactes des filtres et consommables
- ☐ Consignes et périodicités du fabricant
- ☐ Procès-verbal de mise en service / réception
- ☐ Valeurs de débit relevées par le professionnel
- ☐ Garantie, facture et coordonnées d'entretien

C. Mise en main avec l'occupant

- ☐ Trajet de l'air expliqué, pièce par pièce
- ☐ Emplacement des entrées et bouches identifié
- ☐ Accès aux filtres et éléments nettoyables montré
- ☐ Voyants, modes et alertes expliqués
- ☐ Opérations autorisées à l'occupant précisées
- ☐ Opérations réservées au mainteneur précisées
- ☐ Prochaine échéance inscrite au carnet

D. Réception : résultats à faire consigner par le professionnel

Les cases servent à confirmer qu'une information a été remise. Elles ne valident pas techniquement l'installation.

- ☐ Débits mesurés aux bouches
- ☐ Réglages et équilibrage consignés
- ☐ Réseaux accessibles et sans défaut visible signalé
- ☐ Prise d'air, rejet, condensats et filtres vérifiés

document / page : _____

document / page : _____

réserve éventuelle : _____

réserve éventuelle : _____

E. Tableau des bouches et entrées d'air

Pièce	Type	Repère	Valeur pro	Réserve / action

Carnet ventilation du logement

Historique des contrôles, nettoyages, filtres, anomalies et interventions

HABITATIO.FR · 2 / 2

F. Contrôles visuels accessibles à l'occupant

- | | |
|--|---|
| ☐ Entrées d'air et bouches non obstruées | ☐ Filtres suivis selon la notice du fabricant |
| ☐ Passages sous les portes toujours libres | ☐ Aucune eau ou condensation anormale au caisson |
| ☐ Absence de bruit, odeur ou vibration nouveaux | ☐ Moisissures et buée persistante signalées |

G. Carnet des opérations

Toujours suivre la notice. Inscrire qui a réalisé l'action et conserver les justificatifs.

Date	Élément	Observation	Action / valeur	Intervenant

Quand demander un contrôle

- condensation ou moisissures qui persistent
- bouche qui n'aspire plus ou débit ressenti très différent
- bruit, vibration, odeur ou arrêt inhabituel
- filtre qui se colmate anormalement vite
- travaux ayant modifié portes, fenêtres, cloisons ou réseau

À ne pas faire

- boucher une entrée ou une bouche
- modifier le réglage d'un élément calibré
- mouiller une entrée d'air hygroréglable
- démonter un caisson alimenté
- motoriser une bouche sur un réseau collectif
- considérer le test de la feuille comme une mesure de débit